

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS



Onshore

Siège wpd
32-36 rue de Bellevue
92100 Boulogne-Billancourt
T : 01 41 31 09 02

Agence de Limoges
7 boulevard Victor Hugo
87000 Limoges
T : 05 55 35 64 12

Agence de Nantes
11 impasse Juton
44000 Nantes
T : 02 51 89 79 40

Agence de Dijon
14^{bis} rue du Chapeau Rouge
21000 Dijon
T : 03 74 31 01 30

Agence de Lyon
94 avenue Felix Faure
69003 Lyon
T : 04 84 79 03 69

+20 ans d'expérience
2200 éoliennes
en service dans le monde
2000 collaborateurs

www.wpd.fr

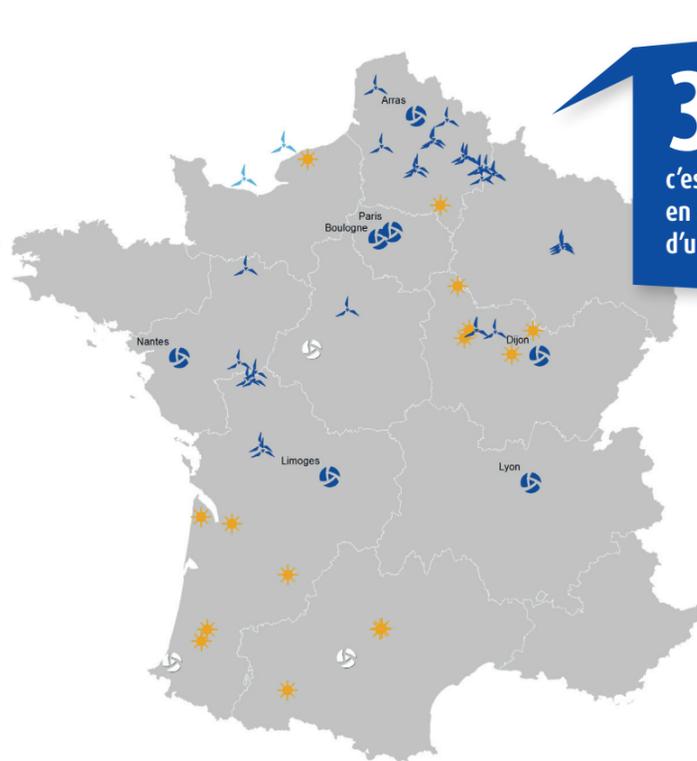
Développement, financement, construction et exploitation de parcs éoliens

La transition énergétique commence
sur votre territoire

Présente en France depuis 2002, wpd transforme le vent en énergie propre et disponible localement. wpd met à disposition de votre collectivité son savoir-faire et une équipe dédiée pour réaliser vos projets. S'engager dans la transition énergétique avec wpd, c'est s'engager dans un projet éolien de qualité, accepté localement, et respectueux de l'environnement et des spécificités de votre territoire.


wpd
think energy

L'éolien est une énergie propre et renouvelable. Grâce à la confiance des élus et des populations, wpd a réalisé des parcs éoliens qui couvrent les besoins annuels en électricité de plus de 600 000 habitants.



3000

c'est le nombre de foyers alimentés en électricité par une éolienne d'une puissance de 4 MW

NOTRE PRÉSENCE EN FRANCE

Grâce à ses cinq agences régionales à Boulogne-Billancourt, Limoges, Nantes, Dijon et Lyon, wpd souhaite rester au plus près de ses projets. wpd a aussi deux sociétés sœurs à Paris et Arras pour ses activités offshore et de suivi d'exploitation. Lauréate du premier appel d'offres offshore, wpd va réaliser deux parcs éoliens en mer à Fécamp et Courseulles-sur-Mer. En 2018, wpd a également été lauréate du premier appel d'offres concurrentiel français pour l'éolien terrestre.

Une préparation minutieuse basée sur la confiance :

Dès l'identification d'un site favorable, les collectivités territoriales sont invitées à assister à une réunion d'information destinée à recueillir leurs interrogations et intérêts. Les communes, les services de l'Etat, les bureaux d'études, mais aussi la population, les associations locales, les propriétaires et les exploitants agricoles sont consultés et informés de tous les détails du projet. Ainsi, wpd avance main dans la main avec tous ses interlocuteurs, pour construire une offre sur mesure, répondant aux enjeux et aux spécificités du territoire.



M. Fouché, Maire de Clussais la Pommeraie

« wpd est très compétente pour la qualité de son travail, la capacité à mener le montage des dossiers. Elle est très à l'écoute de la population et de l'ensemble des acteurs du projet. Nous recommandons wpd à une collectivité car c'est une société de confiance doublée de professionnalisme et de courtoisie. Nous n'hésiterions pas à recourir de nouveau à wpd. »



M. Blondelle, Vice-Président de la Communauté de communes de la Haute Somme

« wpd a été choisie pour ses compétences, pour sa solidité financière, sa facilité d'adaptation à la situation locale, sa disponibilité à travailler avec les élus et les services de l'Etat, pour son respect de l'environnement (...) »



Mme Cartier, Maire de Saint Léger de Montbrun & M. Pineau, Maire de Thouars

« La construction d'un parc éolien sur le territoire des communes de Thouars, Louzy et Saint-Léger-de-Montbrun est née de la collaboration entre la société wpd et les collectivités. À travers ce projet participatif, nous tenons à témoigner du professionnalisme de la société wpd et de la qualité de la gestion du projet. wpd a su être à l'écoute de notre territoire et des différents acteurs locaux. »

Savez-vous que l'énergie du vent crée de l'emploi et de la richesse localement ?

- Les parcs éoliens sont **sources de bénéfices directs** pour les territoires, notamment par le biais de la **fiscalité**. Les retombées pour une éolienne d'une puissance unitaire de 3,5 MW sont de l'ordre de 35 000 euros par an pendant 20 ans, réparties entre la commune d'accueil, l'intercommunalité, le département et la région.
- Par ailleurs, pour chaque parc éolien développé sur votre territoire, wpd travaille activement à ce qu'environ **20% des investissements** soient **destinés à des entreprises locales**. La construction, mais aussi l'exploitation et la maintenance, créent ainsi des emplois locaux pérennes et non délocalisables.
- Au-delà de toutes les mesures mises en place pour **éviter, réduire et compenser les impacts potentiels** des parcs éoliens qu'elle développe, wpd se positionne en tant qu'acteur du territoire, intéressée par la promotion et la mise en avant du développement durable.



4 emplois / jour

L'énergie éolienne a créé 4 emplois par jour en France en 2016



18 000 emplois

En France, l'énergie éolienne c'est près de 18 000 emplois*

Source : Filière éolienne Française : bilan prospective et stratégie. Septembre 2017



L'éolien citoyen

L'énergie assure des besoins essentiels à nos modes de vies. Chez wpd, nous considérons que les choix énergétiques doivent être l'affaire de tous. Décentralisée et locale, l'essor de l'énergie éolienne doit aussi se faire avec la participation financière des habitants et riverains, particulièrement ceux des territoires directement concernés.

€ Le financement participatif chez wpd

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur le financement participatif en France, wpd a sélectionné le parc éolien de TIPER, sur les communes de Thouars, Louzy et Saint-Léger-de-Montbrun (Deux-Sèvres), pour une première opération de financement participatif, via l'émission d'obligations par la société de projet dédiée au parc éolien. La réussite de cette opération nous encourage à vouloir l'étendre à d'autres territoires.



L'éolien citoyen, qu'est-ce que c'est ?

Conformément à la Loi de transition énergétique, wpd propose aux collectivités publiques et aux riverains de devenir eux-mêmes investisseurs-exploitants d'une éolienne - soutenus par nos équipes.